

Pôle pédagogie

Affaire suivie par :

Thibault Leroy

Chargé de mission Mémoire et citoyenneté

Tél : 01 43 93 73 59

Mél : ce.93memoire-citoyennete@ac-creteil.fr

Mission Vie Scolaire

Aude Malassenet

Mission Vie scolaire

Tél : 01 43 93 73 43

Mél : ce.93mvs@ac-creteil.fr

8 rue Claude Bernard
93 008 BOBIGNY Cedex
www.dsden93.ac-creteil.fr

Bobigny, le 21 septembre 2023

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Seine-Saint-Denis

à

Mesdames, Messieurs les principaux des collèges
publics et privés sous contrat

Objet : Sixième édition de la Journée nationale du droit dans les collèges, thème « Harcèlement et discrimination »

Le Conseil national des barreaux et le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse renouvellent la Journée du droit dans les collèges, le mercredi 4 octobre 2023 dans toute la France. Dans chaque classe, se tiendra un échange de deux heures entre un avocat, un enseignant et ses élèves.

Cette année, le thème choisi est le suivant : « **Harcèlement et discrimination** ».

A la rentrée 2023, de nouvelles mesures pour lutter contre le harcèlement sont venues compléter celles déjà en place, elles sont rappelées sur le site du ministère : <https://www.education.gouv.fr/rentree-2023-de-nouvelles-mesures-contre-le-harcèlement-l-ecole-377852>. Avec le développement des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, le harcèlement dépasse en outre le cadre scolaire et affecte aussi les jeunes à travers le cyberharcèlement.

Je me permets donc d'attirer votre attention sur ce dispositif qui est un outil pédagogique à même de sensibiliser vos élèves. Vous aurez à nommer un coordonnateur harcèlement, qui pourra utiliser ce temps fort dans la construction de ses actions pédagogiques tout au long de l'année. Celui-ci pourra se rapprocher à cet effet de Mme Aude Malassenet, chargée de mission vie scolaire à l'adresse ce.93mvs@ac-creteil.fr et de M. Thibault Leroy, référent Mémoire et citoyenneté, à l'adresse ce.93memoire-citoyennete@ac-creteil.fr.

Vous trouverez toutes les informations relatives à l'organisation de cette journée ainsi que les modalités d'inscription sur le site <https://journeeedudroit.fr>.

Je vous remercie, ainsi que les équipes enseignantes, de votre implication pour donner de la visibilité à cette action, participant ainsi de la vigilance de tous pour lutter contre le harcèlement.

**Pour la rectrice de l'académie de Créteil et par délégation,
La directrice académique adjointe des services
de l'éducation nationale de la Seine Saint-Denis**



Nathalie Kuehn